



FOUDRINSECT-R

INSECTICIDE DE CONTACT A EFFET DE CHOC POUR INSECTES RAMPANTS A USAGES PROFESSIONNELS

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide visqueux
. MASSE VOLUMIQUE	806 g/l +/- 20 g/l.
. POINT ECLAIR	40 °c
. ODEUR	Caractéristique
. COULEUR	Incolore
GAZ PROPULSEUR	
. Propulseur hydrocarboné non inflammable	



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Composition insecticide à base de pyrethrinoïdes synergisés: PERMETHRINE, BUTOXYDEDEPIPERONYL, DELTAMETHRINE, BIOALLETHRINE.
- . Action mixte, non spécifique, à action de choc par contact ou par ingestion, contre les insectes rampants (blattes, cafards, punaises, fourmis, scarabées, araignées, mites, poux, etc...) et également contre les insectes volants (mouches, moustiques, guêpes, etc...). Polyvalent : agit sur les adultes, les larves et les oeufs. Apporte une solution de remplacement pour la destruction des insectes, cafards et mouches notamment devenus résistants aux organo-chlorés ou phosphorés.
- . **TRIPLE ACTION** :- **action de choc** par ingestion provoquant paralysie totale et mort des insectes.
 - **action de rémanence**, selon l'imprégnation et la perméabilité du support, de 3 à 6 mois sur supports tels que le bois, matériaux poreux. Noyaux insecticides peu sensibles aux conditions ambiantes et aux expositions à la lumière.
 - **action répulsive** lorsque la teneur en matière active diminue dans les zones initialement traitées, suite à l'ingestion des insectes fréquentant les surfaces, un film répulsif subsiste provoquant le départ des insectes.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Pour toute application, que ce soit en intérieur comme en extérieur, comme pour tout insecticide en aérosol, veiller avant de pulvériser à ce qu'aucune source d'ignition (flamme, cigarette, appareil électrique en fonctionnement) soit présente dans le local ou les environs du lieu d'application. Pulvériser sur les insectes et surtout sur les endroits de passage et de séjours habituels des insectes (plinthes, bas de fenêtres, zones obscures, humides ou chaudes, arrières de panneaux, meubles, tuyaux, gaines de chauffage, fissures de murs, sous-sols). Renouveler périodiquement dès la réapparition afin d'éviter la réimplantation de nouvelles colonies d'insectes rampants. Ne pas pulvériser vers des denrées alimentaires, retirer les produits non emballés et les matériels pouvant être mis en contact direct avec les aliments (en cas de contact avec les surfaces pouvant être au contact des denrées, laver soigneusement avec un détergent compatible en agroalimentaires).

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.